



**Aix en Provence**


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.214**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-27594- DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2013/2014 DANS LES ECOLES  
ELEMENTAIRES ET MATERNELLES DE LA VILLE - INFORMATION DU CONSEIL**

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Sophie JOISSAINS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture

- Politique de la Ville

Direction Coordinatrice de l'Education

Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 29/04/13

-----  
**RAPPORTEUR** : Mme Patricia LARNAUDIE

**Nomenclature** : 8.1 Enseignement

**Politique Publique** : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISÉS

**OBJET** : PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2013/2014 DANS LES ÉCOLES  
ELEMENTAIRES ET MATERNELLES DE LA VILLE - INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale a fait connaître les mesures de carte scolaire prévues pour la rentrée 2013/2014.

Les mesures envisagées sont les suivantes :

**1/ Fermeture de classes** :

*En élémentaire* :

- école Daudet : fermeture de la 6ème classe d'application
- école Sallier : fermeture de la 7ème classe

*En maternelle* :

- école Jean Maurel : fermeture de la 4ème classe.

NB : école des Lauves : fermeture annulée pour accueil des enfants de moins de 3 ans- Classe passerelle.

**2/ Ouverture de classes** :

*En élémentaire*:

- école Pierre-Gilles de Gennes : ouverture de la 8ème classe.

*En maternelle* :

- école Pierre-Gilles de Gennes : ouverture de la 7ème classe.

**Soit en résumé** :

- 3 fermetures de classes dont 2 en élémentaire et 1 en maternelle,
- 2 ouvertures de classes dont 1 en élémentaire et 1 en maternelle.

En ce qui concerne l'ouverture des deux classes à la Duranne, ce groupe scolaire dispose de locaux suffisants pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

En conséquence, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** pour la rentrée scolaire 2013/2014 des propositions de Monsieur l'Inspecteur Académique des services de l'Education Nationale, énoncées ci-dessus.

**2013.214 - PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2013/2014 DANS LES ECOLES  
ELEMENTAIRES ET MATERNELLES DE LA VILLE - INFORMATION DU CONSEIL**

**Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**